



# Union Départementale CGT des Hautes-Alpes

## CONTRIBUTION DE L'UD CGT 05

- AU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
- AU SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Nous proposons une contribution de la CGT qui ne ferme pas le débat et soit ouverte à l'ensemble des acteurs économiques. Cependant, nous sommes une organisation de salariés qui porte les aspirations et revendications des salariés (créateurs des richesses et de croissance).

### L'UD CGT DES HAUTES-ALPES PROPOSE 3 CONDITIONS PREALABLES :

- Développement équilibré et durable du département qui ne peut reposer sur le seul tourisme, afin de répondre aux besoins des populations des Hautes-Alpes.
- Développement économique prenant en compte la défense de l'existant, mais nécessité d'anticiper en s'appuyant sur les atouts du département.
- La diversification des activités par l'implantation d'industries non polluantes et agroalimentaires et le soutien à l'agriculture de montagne.

### LE CONSTAT

#### Des déséquilibres structurels...

Notre département est marqué par d'importants déséquilibres :

**Déséquilibre dans la répartition géographique de sa population :** 1/3 est concentré dans la seule ville de Gap alors que 46 % des communes comptent moins de 200 habitants. Le risque est évident de voir à terme se côtoyer un désert rural valorisé pour le seul tourisme et une préfecture surdimensionnée qui regroupe l'essentiel de l'activité du département...

**Déséquilibre dans le développement des activités économiques** puisque 68% des entreprises relèvent du commerce et des services alors que l'industrie ne représente que moins de 6% d'entre elles. Le tourisme induisant environ 15% des emplois,  $\frac{1}{4}$  de la consommation et 1/3 du chiffre d'affaires du département avec pas moins de 23 millions de nuitées chaque année.

**Déséquilibre dans le développement des transports et des infrastructures de communications.** La route reste le principal vecteur de communication dans le département malgré des conditions climatiques souvent difficiles. Le ferroviaire reste en deçà : les conditions de son développement ne sont pas réunies en raison de l'absence d'électrification de la ligne des Alpes, de la voie unique, des fermetures de gares... La perspective de la construction de l'autoroute et de barreaux routiers entre les principales villes du département risque d'aggraver la situation.

### Un département qui a besoin de la solidarité nationale...

Un département tel que le nôtre ne peut « fonctionner » que grâce à la solidarité nationale et régionale que ce soit dans le domaine des transports collectifs, de la communication, de l'énergie, de l'éducation, de l'entretien des réseaux, des établissements de santé, etc... en dehors de toute idée de rentabilisation et de profit. Cette solidarité n'est possible que dans le cadre du service public dont la mission est de traiter à égalité l'ensemble du territoire national. Ces services, en irriguant l'ensemble du département, sont source d'équilibre, de maintien de l'activité en milieu rural et d'égalité de traitement des populations.

### Pour un développement équilibré et durable des Hautes Alpes...

Le développement du département sur le « tout tourisme » se heurte à certaines réalités : le ralentissement de la croissance du marché touristique hivernal, le déséquilibre géographique de la fréquentation au bénéfice du nord du département, les risques économiques liés aux variations climatiques, les atteintes à l'environnement, la précarité forte des emplois induits...

### PROPOSITIONS :

- Développement y compris industriel autour de la filière bois. Intégrer l'ONF, la DRIRE, la DDA.
- Filière végétale haut alpine (champignons mais aussi plantes, fleurs , etc.,...)
- Laboratoire plantes médicinales.
- Relance énergie solaire, y compris sous l'aspect recherche
- Soutenir et développer l'Agriculture biologique et bio-dynamique
- Certaines activités de recherche en liaison avec l'utilisation d'autres énergies renouvelables insuffisamment exploitées et la protection de l'environnement.
- Développer le tourisme scientifique et culturel.
- Certaines Industries de pointe (NTIC,....)
- Quelle place des parcs naturels régionaux, et nationaux ?
- Multiplier et rénover les stations d'épuration
- Filière aérienne
- Requalification des zones d'activité en parcs d'activité
- Amélioration des conditions de transmission et reprise d'entreprise

- Partenariat avec l'Italie, sous quelles formes ?  
→ Suggestions : Industrie, transport, tourisme frontalier.....

Dans un premier temps, au regard de la forte pression immobilière, un état des lieux de toutes les surfaces et bâtiments disponibles est impératif.

Dans le même ordre d'idées, il faut impérativement que tous les acteurs politiques, économiques et sociaux se mobilisent pour réserver ces terrains et bâtiments à l'installation des agriculteurs et des entreprises et la construction de logements sociaux.

### SUR LE TOURISME :

Tourisme durable, équilibré, intégré, créateur d'emplois stables, et de richesses dans le respect des habitants et de l'environnement.

Prise de parti de la CGT pour un tourisme familial de qualité et de proximité, favorisant la pluri-activité, les compléments de revenus.

Continuer les expériences sur les classes vertes et de montagne (cela suppose des aides pour la mise aux normes de nombre de gîtes, auberges, centres d'accueil, centres de vacances, etc. ....)

Relance de l'atout climatique (coopérations internationales)

Tourisme scientifique et culturel à valoriser.

### SUR L'AGRICULTURE :

- Relance agriculture biologique et bio dynamique.
- Préservation des terres agricoles, de quelle manière ?
- Essayer de développer des cultures qui consomment peu d'eau, revenir à l'irrigation au lieu de l'aspersion.
- Soutien à l'installation des jeunes agriculteurs (déjà mis en œuvre par la Région), mais revoir les critères.
- Recherche active de repreneurs d'exploitation.
- Aider au développement de l'agrotourisme (gîtes à la ferme, chambres d'hôte, etc....)
- Participation active à des remembrements maîtrisés.
- Mettre en place des réseaux commerciaux pour vendre les produits du terroir, y compris avec les grandes surfaces, à des prix qui permettent aux producteurs de vivre.
- Restauration collective, notamment dans les établissements scolaires : utiliser des produits du terroir, coopératives à créer ou à revitaliser ?

### SUR LA CULTURE :

La culture vécue comme force de vie et d'animation des populations locales et touristiques. comme lien social, et comme facteur de développement.

Quel soutien public : Aider par des montages financiers et administratifs les petits porteurs de projet en matière de musique, de théâtre, d'arts plastiques, etc.....

- développer les écomusées, facteur d'identité de notre département.

### DE QUEL EQUIPEMENT ET DE QUELLES INFRASTRUCTURES A-T'ON BESOIN POUR CE TYPE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ? :

- **Développement des services publics**, notamment en matière de moyens de communication rapides (téléphonie, train, fret ferroviaire, NTIC, etc....développement fibre optique jusque chez l'abonné) et d'énergies. L'état se désengageant quasi totalement de sa mission d'aménagement solidaire du territoire français, par le biais de la privatisation et de la décentralisation, se doter de moyens de pression politiques et économiques pour obliger les entreprises publiques à assurer leurs missions.
- **Maintien et amélioration des Services Publics** (Poste, Ecole, Perception, Equipement...)
- **Amélioration de la proximité des Services Publics** par la création de relais locaux (PIMMS ?) là où il n'y a rien.
- **Développement des transports collectifs peu onéreux** (voir en annexe la contribution CGT concernant « Liaison Grenoble Sisteron »), utilisation de carburants écologiques pour les bus, les véhicules municipaux, etc.
- **Permettre aux salariés et aux Haut Alps de se loger.**

La spéculation immobilière n'est pas une fatalité. Il faut aider les collectivités locales à créer du logement social, seul moyen de faire baisser les prix de l'immobilier et des terrains. Prendre exemple à cet égard sur l'accord interprofessionnel sur le logement des saisonniers signé par les partenaires sociaux dans les Hautes-Alpes et en Savoie.

S'appuyer sur l'Etablissement Public Foncier Régional qui doit devenir un instrument de régulation, investi de pouvoirs élargis (préemption...) et financés par un prélèvement sur les ventes immobilières.

- Améliorer et développer l'offre institutionnelle de logements pour étudiants.
- **Permettre aux salariés et aux Haut Alps de se soigner** : Améliorer nos hôpitaux, nos services d'urgences, nos centres de soins.
- **Permettre aux salariés et aux Haut Alps de faire garder leurs enfants** :
  - Création de crèches
  - Renforcer le statut des assistantes maternelles

Face à la diminution prévisible dans nos zones rurales du nombre de médecins de ville et de spécialistes, réfléchir à créer des unités de soins attractives permettant de salarier les médecins (centres mutualistes, dispensaires, .....

### DE QUEL TYPE D'EMPLOIS A-T'ON BESOIN ?

La saisonnalité crée des « coups d'accordéon » dans la vie sociale et économique. Il est nécessaire de favoriser la création d'emplois stables en CDI notamment par la mise en place de groupements d'employeurs.

*Par exemple : Une étude sur la Communauté de communes de L'argentière propose de créer une association en mesure d'employer tous les salariés concernés, qui vendrait ses services sous forme de contrats de locations de services destinés aux entreprises demandeuses. Son rôle serait de repérer l'offre et la demande pour effectuer les ajustements nécessaires, notamment en matière de formation.*

La CGT propose le nouveau statut du travailleur salarié combinant périodes de travail dans différentes entreprises et formation continue (entre autres...).

Création d'une caisse pivot pour les pluri-actifs.

Une charte de l'emploi saisonnier pourrait être élaborée par les acteurs sociaux.

## **DE QUELLE FORMATION A-T'ON BESOIN ?**

Nous avons besoin d'une vision globale de l'offre de formation disponible actuellement.

Un COTEF vient de se créer dans le département pour évaluer les besoins en terme de formation et préparer un audit en vue de faire des propositions pour le PRDF (plan régional de développement de la formation). La territorialisation doit permettre une plus grande diversification de l'offre de formation afin de répondre aux besoins réels des populations dans ce domaine.

La formation doit anticiper sur le schéma retenu de développement économique du département, **tout en respectant les projets personnels :**

- Langues (italien, anglais, ....)
- Gestion TPE (Très petites entreprises)
- Métiers accompagnement (paysages, protection de l'environnement)

Développer la démarche de validation des acquis de l'expérience en lui donnant les moyens humains et matériels afin que l'information, le conseil l'accompagnement et la validation soient accessibles à tous.

La formation initiale et continue doit permettre à chaque Haut Alpin d'acquérir à la fois un niveau de compétences reconnu et un haut niveau de culture générale.

Avec la décentralisation, la formation devient encore plus un souci départemental et régional, la formation continue proposée dans les Hautes-Alpes doit aussi permettre aux bénéficiaires des débouchés dans des emplois de hautes technologies et en sites industriels.

## **QUEL DEVELOPPEMENT CONCERTE ? :**

- Discuter avec le Comité des Banques des Hautes-Alpes pour qu'elles participent au développement économique du département par le biais de prêts à taux non usuriers. Développement du micro crédit.
- Mise en place au niveau du département d'une seule structure d'aide et d'appui au développement pour aider les communes (46% des communes des Hautes-Alpes ont moins de 200 habitants) et les collectivités locales, sous forme d'interventions intellectuelles, politiques et pratiques. Y intégrer tous les acteurs sociaux et économiques.

Les entreprises rencontrent en effet des difficultés en matière de recrutement, de formation, de trésorerie et de logistique ; il y a un réel problème de réactivité dans le département lorsqu'il y a création d'entreprise ou difficultés dans une entreprise (ex: D'INCAN à Embrun, SKW à la Roche de Rame). Aujourd'hui, de nombreuses micro entreprises ne durent pas l'année.

- Renforcer l'assise financière des créateurs et repreneurs d'entreprises par la maîtrise des recours aux différents réseaux financiers (banques,..)
- Renforcer le conseil en amont et en aval de la création ou de la reprise. En simplifier l'accès.
- Harmoniser les dispositifs d'appui et d'accompagnements.
- Installer une cellule de veille réactive pour les entreprises en difficulté.

Gap, le 11 juillet 2005.